



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
23.12.2009 Bulletin 2009/52

(51) Int Cl.:
A47F 5/01 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **09290428.3**

(22) Date de dépôt: **10.06.2009**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO PL
PT RO SE SI SK TR**

(30) Priorité: **18.06.2008 FR 0803398**

(71) Demandeurs:
• **Monnerie, Véronique**
45290 Varennes-Changy (FR)
• **Thoer, Jean-Philippe**
45290 Varennes-Changy (FR)

(72) Inventeurs:
• **Monnerie, Véronique**
45290 Varennes-Changy (FR)
• **Thoer, Jean-Philippe**
45290 Varennes-Changy (FR)

(74) Mandataire: **Eidelsberg, Olivier Nathan et al**
Cabinet Faber
22, avenue de Friedland
75008 Paris (FR)

(54) **Présentoir à embouts en saillie**

(57) Présentoir à embouts (3) faisant saillie vers l'extérieur de fixation d'éléments rapportés, **caractérisé en ce qu'il** comprend au moins une structure composée de plusieurs demi-cerceaux (1) assemblées par leur pre-

mière extrémité à un premier arceau (2) commun et par leur seconde extrémité à un second arceau (2) commun, les demi-cerceaux (1) délimitant ensemble un segment hémisphérique.

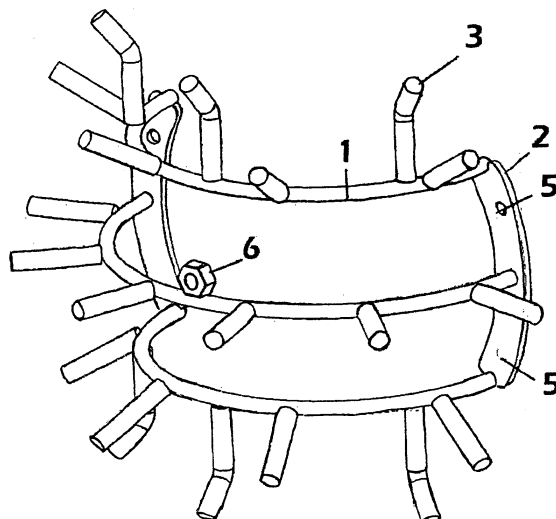


Fig. 1

Description

[0001] La présente invention se rapporte aux présentoirs ayant des embouts faisant saillie vers l'extérieur et destinés à la fixation d'éléments rapportés, notamment d'éléments décoratifs, tels que des branches de sapin, des feuillages, des fleurs naturelles ou artificielles, éventuellement des fruits ou des bougies ou d'autres éléments à tige pouvant se fixer aux embouts.

[0002] Dans le US 6 237 882, on décrit un présentoir décoratif comprenant une structure rigide de support composée d'une pluralité d'arceaux longitudinaux et latitudinaux, qui définissent une pluralité d'ouvertures pour recevoir du feuillage et des fleurs, et une pluralité de moyens de fixation montés à des intervalles réguliers le long des arceaux longitudinaux et latitudinaux, conçus pour fixer de manière amovible une pluralité d'embouts, lesquels sont conçus pour recevoir et retenir un élément décoratif. Ce document décrit de nombreux modes de réalisation permettant de réaliser autant de décorations différentes.

[0003] L'invention vise un présentoir de ce type qui permet, par une structure unique, de réaliser des présentoirs de réalisations différentes pouvant servir, en étant éventuellement complétés d'une pièce simple ou assemblés à une autre structure identique, de pique-fleurs, d'habillage d'un poteau ou d'un mât, d'une crosse, d'une grille, d'un garde-corps et de décoration suspendue, telle que d'une vasque et, plus généralement, de tout mobilier urbain.

[0004] Le présentoir suivant l'invention, ayant des embouts faisant saillie vers l'extérieur pour la fixation d'éléments rapportés, comprend au moins une structure composée de plusieurs demi-cerceaux assemblés par leur première extrémité à un premier arceau commun et par leurs seconde extrémité à un second arceau commun, les demi-cerceaux délimitant ensemble un segment hémisphérique.

[0005] Utilisé sous la forme d'une structure seule, le présentoir peut être posé sur un support, tel qu'une table ou autre plateau, ou une façade.

[0006] Assemblé à une autre structure identique, alors que chaque structure comprend des moyens d'assemblage en un segment sphérique, ces moyens d'assemblage pouvant être ménagés sur les arceaux et comprenant notamment des trous de passage de chevilles d'assemblage, et avec adjonction de moyens de suspension, les deux structures assemblées peuvent former une vasque. Les moyens de suspension peuvent comprendre une croix dont la traverse vient sous deux demi-cerceaux en des points diamétralement opposés. L'extrémité inférieure du montant de la croix peut être conformé en embout de fixation d'un élément rapporté de décoration. On peut aussi suspendre les deux structures assemblées par des chaînettes passant dans les trous ménagés dans les arceaux. De préférence, les arceaux sont des fers plats. On peut aussi, au lieu de suspendre les structures assemblées pour obtenir une vasque, faire en sorte que

la structure comprenne des moyens d'application de celle-ci à un poteau entouré de deux structures assemblées. Les moyens d'application peuvent comprendre un écrou qui est fixé à un demi-cerceau et dans lequel se visse une tige filetée terminée par une plaque d'application au poteau. Lorsque la structure comprend les moyens d'assemblage à une autre structure identique en un segment sphérique, le segment sphérique peut même se présenter sous la forme d'une calotte sphérique, puisque l'on peut toujours accéder facilement à l'intérieur de l'ensemble des deux structures assemblées avant leur assemblage. On préfère cependant que le segment sphérique ne soit pas une calotte, bien que l'on puisse aussi s'en accommoder, notamment lorsque le présentoir doit être placé à mi-hauteur d'un lampadaire.

[0007] Aux dessins annexés donnés uniquement à titre d'exemple :

la figure 1 est une vue en perspective représentant une structure suivant l'invention,
la figure 2 est une vue en perspective de deux structures assemblées suivant l'invention, appliquées à un poteau, et
la figure 3 est une vue en perspective illustrant une vasque suivant l'invention, les éléments décoratifs rapportés n'étant pas représentés dans ces figures.

[0008] La structure représentée à la figure 1 comprend trois demi-cerceaux 1 s'étendant sur un arc de 180°, assemblés par leurs deux extrémités à des premier et second arceaux 2 qui leur sont communs. Des embouts 3 faisant saillie vers l'extérieur en dépassant des demi-cerceaux servent à fixer des éléments décoratifs rapportés.

[0009] Les arceaux 2 s'étendent sur un arc de 30°. Les demi-cerceaux 1 sont emmanchés à force dans les arceaux 2.

[0010] Chaque arceau 2 comporte deux trous 5 permettant d'assembler ensemble deux structures identiques de ce genre, en faisant passer des chevilles d'assemblage dans les trous 5.

[0011] Au demi-cerceau 1 médian, est fixé un écrou 6 dans lequel, comme cela se voit à la figure 2, peut se visser une tige 7 filetée terminée par une plaque 8 conformée à la forme d'un poteau P. En vissant deux tiges 7 diamétralement opposées, on applique deux plaques 8 diamétralement opposées au poteau, de sorte que les deux structures assemblées y sont retenues.

[0012] La figure 3 montre qu'une croix a un montant 9 et une traverse 10. La traverse 10 vient en dessous du demi-cerceau supérieur et permet ainsi de suspendre à la croix le présentoir assemblé constitué de deux structures. L'extrémité 11 inférieure de la croix est conformée en embout de fixation d'un élément décoratif rapporté.

Revendications

1. Présentoir à embouts (3) faisant saillie vers l'exté-

rieur de fixation d'éléments rapportés, **caractérisé en ce qu'il** comprend au moins une structure composée de plusieurs demi-cerceaux (1) assemblées par leur première extrémité à un premier arceau (2) commun et par leur seconde extrémité à un second arceau (2) commun, les demi-cerceaux (1) délimitant ensemble un segment hémisphérique. 5

2. Présentoir suivant la revendication 1, **caractérisé en ce que** la structure comprend des moyens (2) d'assemblage à une autre structure en un segment sphérique. 10
3. Présentoir suivant la revendication 2, **caractérisé en ce que** les moyens d'assemblage sont ménagés sur les arceaux et comprennent notamment des trous. 15
4. Présentoir suivant l'une des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** la structure comprend des moyens (6 à 8) d'application de la structure à un poteau entouré de deux structures assemblées. 20
5. Présentoir suivant la revendication 4, **caractérisé en ce que** les moyens d'application comprennent un écrou (6) qui est fixé à un demi-cerceau et dans lequel se visse une tige (7) filetée terminée par une plaque (8) d'application au poteau. 25
30
6. Présentoir suivant l'une des revendications 2 à 5 précédentes, **caractérisé en ce que** les deux structures assemblées comprennent des moyens (9, 10) de suspension. 35
7. Présentoir suivant la revendication 6, **caractérisé en ce que** les moyens de suspension comprennent une croix dont la traverse vient sous deux demi-cerceaux en des points diamétralement opposés. 40
8. Présentoir suivant la revendication 7, **caractérisé en ce que** l'extrémité inférieure du montant de la croix est conformée en embout de fixation d'un élément rapporté. 45
9. Présentoir suivant la revendication 6, **caractérisé en ce que** les moyens de fixation sont des chaînettes passant dans les trous des moyens d'assemblage. 50
10. Présentoir suivant l'une quelconque des revendications précédentes, **caractérisé en ce que** les arceaux sont des fers plats. 55

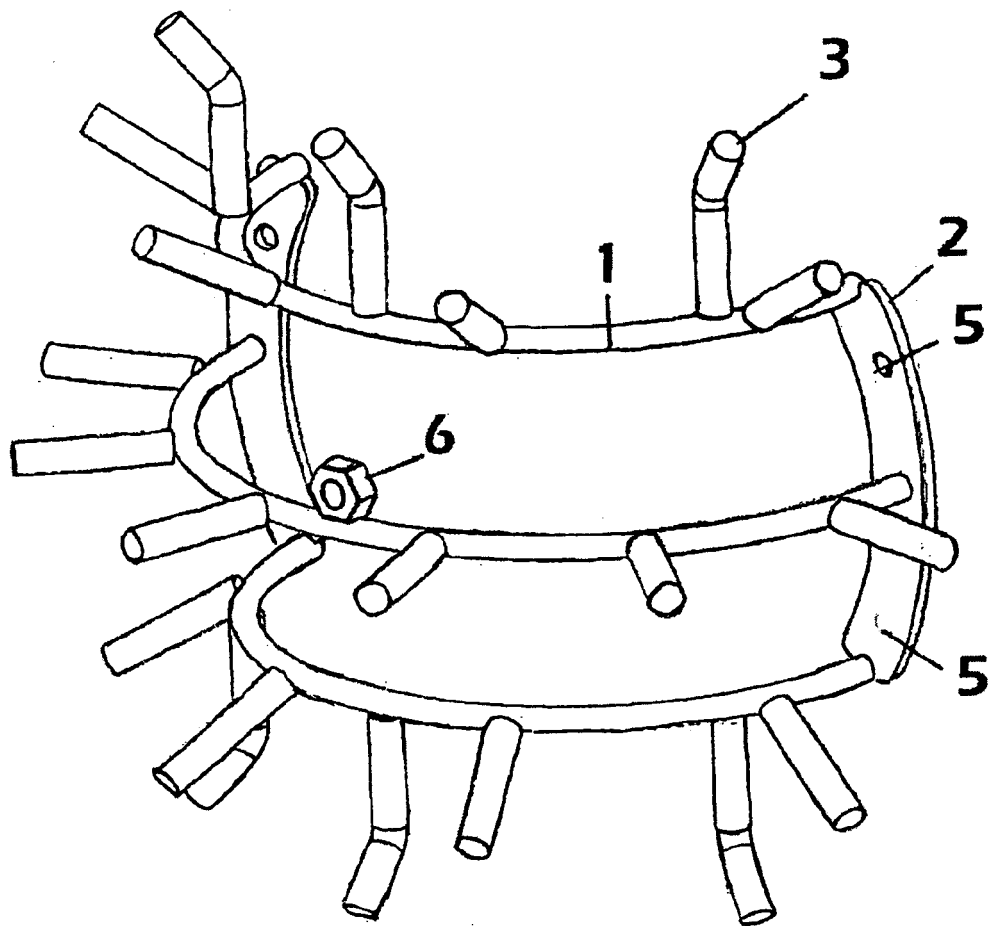


Fig. 1

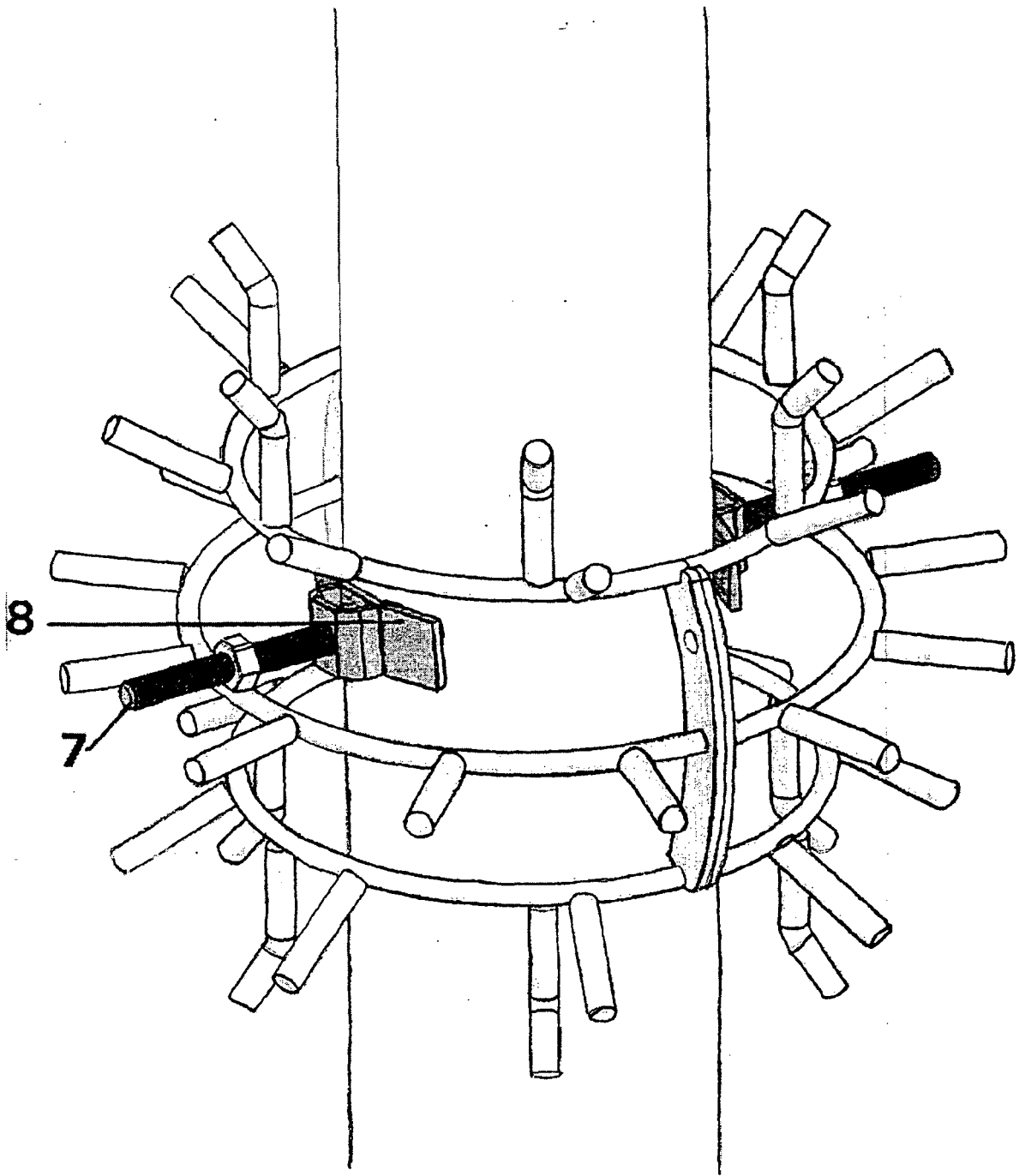


Fig. 2

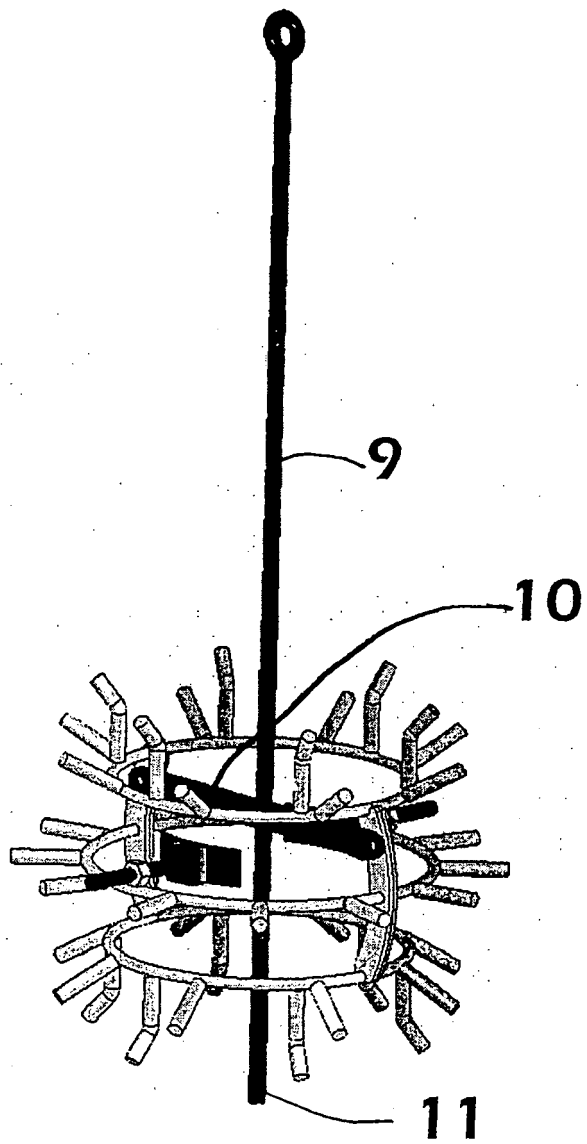


Fig. 3

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- US 6237882 B [0002]